	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 9 novembre 2018	N° 2018-623

Convocation du 19 octobre 2018

Aujourd'hui vendredi 9 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kevin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:


M. Patrick BOBET à M. Christophe DUPRAT
M. Jean-François EGRON à M. Jean TOUZEAU
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES
M. Dominique ALCALA à M. Michel DUCHENE
Mme Véronique FERREIRA à Mme Andréa KISS
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Stéphan DELAUX à Mme Anne BREZILLON
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Magali FRONZES
M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Daniel HICKEL à Mme Chantal CHABBAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h00
M. Yohan DAVID à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h15
M. Didier CAZABONNE à Mme Arielle PIAZZA à partir de 11h45
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h15
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL PUECH jusqu'à 10h45
M. Bernard JUNCA à M. Eric MARTIN à partir de 11h45
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h45
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 11h45
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 11h45
M. Alain TURBY à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h30
Mme Anne WALRYCK à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 9 novembre 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires Mission contractualisation	N° 2018-623

Contrat de co-développement 2018-2020 - Adaptation des contrats - Décision- Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2018-2020 déclinent et territorialisent pour chacune des 28 communes les politiques métropolitaines en feuilles de route opérationnelles et concertées pour 3 ans, tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne les ajustements du contrat de co-développement de la ville de Bordeaux qui ont fait l'objet d'une instruction favorable.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 du contrat de co-développement de la ville de Bordeaux conformément aux éléments précisés dans le tableau annexé.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

VU l'article 6 du contrat de co-développement 2018-2020 de la Ville de Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande d'ajustement de la ville de Bordeaux s'inscrit dans le cadre du principe de substitution d'action prévu par les contrats de co-développement,

DECIDE

Article 1 : La validation des adaptations aux contrats de co-développement 2018- 2020 de la ville de Bordeaux, conformément au tableau annexé.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer un avenant au contrat de co-développement 2018-2020 avec la ville de Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 novembre 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 13 NOVEMBRE 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 NOVEMBRE 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Franck RAYNAL</p>
---	---

**Annexe - liste des adaptations - Conseil de Bordeaux-Métropole du 26 octobre 2018
Contrat de co-développement 2018-2020**

Communes	n°	Titre	Descriptif de la demande de la commune	Proposition d'évolution du contrat	Commentaires
Bordeaux	Fiche action n° 177 Suppression	Solitaire du Figaro Urgo 2019	Cette manifestation n'aura pas lieu en 2019. La Ville de Bordeaux souhaite que cette fiche action soit supprimée au bénéfice de l'augmentation du soutien financier de Bordeaux Métropole au festival So Good.	Suppression de la fiche action 177	Accord de la commune
Bordeaux	Fiche action n° 175 Modification	Festival de la gastronomie et des Terroirs So Good	La Ville de Bordeaux souhaite que le soutien financier de Bordeaux Métropole à cette manifestation soit portée à 45 000 € par an (15 000 € prévus dans le contrat initial) soit une augmentation de 90 000 € sur la durée du contrat.	Substitution Le soutien au festival So Good est porté à 45 000 € par an par substitution à la fiche action n° 177. Le plan de financement de la fiche action est révisé en conséquence.	Accord de la commune